

L'EXPRESS

Volume 23 - Numéro 2 - Mai 2008

 Ville de
Delson
A fond de train...

*de
Delson*

*Bonjour
Printemps*



**Le CPA Delson a
clôturé sa saison
2007-2008 avec sa
Revue sur glace.....**
(détails p. 6)

Le 16 juillet 2008,
le CIT Roussillon
accroîtra son service....
(détails p.6)

Nouvelle acquisition
d'un véhicule hybride.....
(détails p.6)

**Guy Sylvain a remporté
un prix Guy-Chartrand....**
(détails p. 6)

Pour être bien informé : www.ville.delson.qc.ca



Jean-Yves De Grace
Quartier sud, poste no 1



Gilles Meloche
Quartier sud, poste no 2



**Lorraine
St.James Lapalme**
Quartier sud, poste no 3



Stéphane Perreault
Quartier nord, poste no 1



Paul Jones
Quartier nord, poste no 2



Renald Corriveau
Quartier nord, poste no 3



Chères citoyennes et chers citoyens,

Après un hiver qui s'est éternisé, l'été est enfin à nos portes. Avec lui, les événements estivaux tels la vente de garage qui se tiendra ce week-end, soit les 17 et 18 mai, le concours maisons fleuries 2008 et la reprise des activités sportives dans les parcs sont les signes évidents que le beau temps est enfin de retour.

Des projets de développements sont actuellement en pourparlers. S'ils se concrétisent, vous en serez informés dans un prochain bulletin.

Nouveau service de collecte des branches d'arbres

Vous profiterez sûrement de ce printemps pour nettoyer votre terrain. Pour vous y aider, la Ville offre un service de collecte des branches d'arbres. Pour connaître les modalités de ce nouveau service, référez-vous à la page 4 de ce bulletin ou en consultant le site internet de la ville www.ville.delson.qc.ca

Accroissement des services au CIT Roussillon

À compter du 16 juillet prochain, le CIT Roussillon apportera d'importantes améliorations de ses services. Je vous invite à prendre connaissance des améliorations prévues pour tous les usagers à la page 6 de ce bulletin.

La fête des voisins

Tout comme l'an dernier, la Ville vous invite à festoyer avec vos voisins le samedi 7 juin. Vous pourrez vous procurer des cartes d'invitation et des affiches en communiquant avec le Service des communications tel que spécifié à l'intérieur de ce bulletin.

Contrôle de la vitesse

Considérant la nouvelle tangente quant à la vitesse de 40 kilomètres dans les rues, le Conseil de Delson songe à modifier la vitesse permise dans certaines de ses artères.

Bila

Que représente Bila ? Il s'agit du Bureau d'inscription sur la liste d'attente centralisée des tout-petits dans un Centre de la Petite Enfance dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Vous pourrez en connaître davantage en vous référant à la page 8 de cet Express de Delson.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un été ensoleillé, rempli d'activités toutes plus intéressantes les unes que les autres et, surtout, de vous amuser en toute sécurité.

Au plaisir de vous rencontrer.

Georges Gagné
Maire

Vol. 23 no 2 - Mai 2008

Commission de l'information:

Sylvie Huot et Annie Boivin, *coordination*, Stéphane de Serre, *direction générale*
Lorraine Lapalme et Renald Corriveau, *conseillers délégués*

Collaboration:

Suzanne Gionet, Lyne Croussette, France Marchand et Carl Beauchemin

Infographie et impression: Imprimerie Pub Cité

Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec

Tirage: 3100 exemplaires

Les textes sont la responsabilité de ceux qui les écrivent. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger les textes.

Vous pouvez joindre vos conseillers municipaux en téléphonant **au 450.632.1050, poste 3500**

À conserver

2008



CALENDRIER DES COLLECTES SCHEDULE FOR COLLECTION

Ville de /City of
Delson

Collectes automatisées des matières recyclables
avec le bac roulant de 360 litres :
LES MERCREDIS À TOUTES LES 2 SEMAINES.

Automated collection of recyclable materials in
360-litre containers: EVERY SECOND WEDNESDAY



À CONSERVER / KEEP AS A REMINDER

JANVIER / JANUARY

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER / FEBRUARY

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

MARS / MARCH

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL / APRIL

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI / MAY

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN / JUNE

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET / JULY

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT / AUGUST

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE / SEPTEMBER

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE / OCTOBER

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE / NOVEMBER

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE / DECEMBER

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

PETIT RAPPEL

Petit rappel pour le numéro de téléphone ainsi que les postes téléphoniques.

Pour tous ceux et celles qui désirent nous joindre, vous pouvez le faire en composant le

450.632.1050

Cabinet du maireposte 6

Direction généraleposte 6

Communicationsposte 6

Ressources humainesposte 8

Greffeposte 7

Trésorerieposte 5

Urbanismeposte 4

Bibliothèqueposte 9

Garage municipalposte 2

Loisirs Arénaposte 1

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires du Conseil se déroulent toujours à 20 h le deuxième mardi de chaque mois, dans la salle du Conseil de la Mairie, sise au 50, rue Sainte-Thérèse. Les prochaines séances ordinaires se dérouleront donc les 10 juin 2008, 8 juillet 2008, 12 août 2008 et 9 septembre 2008. Les séances spéciales se déroulent au même endroit et à la même heure, habituellement le quatrième mardi du mois. Pour ces séances, veuillez vérifier les dates auprès de la Ville.

Les textes complets des procès-verbaux des séances du conseil municipal peuvent être consultés à la mairie au Service du greffe municipal ou sur notre site internet www.ville.delson.qc.ca

PERMIS ET CERTIFICAT

Toute personne doit, avant la réalisation d'un projet de construction, de reconstruction, de transformation, d'agrandissement, d'addition de bâtiment sur le territoire de la Ville, obtenir un permis de construction de l'officier responsable.

De plus, toute personne qui désire réparer, déplacer ou démolir un bâtiment, installer une piscine ou un spa, aménager un stationnement ou un espace de chargement/déchargement, abattre un arbre, installer de façon temporaire des fils aériens, excaver le sol, faire des travaux de remblai ou de déblai, doit, préalablement, obtenir un certificat d'autorisation de l'officier responsable.

Nous vous recommandons donc, lorsque vous prévoyez exécuter des travaux pour votre propriété, de consulter le Service de l'urbanisme afin de vérifier la réglementation applicable et la nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation de la Ville avant d'effectuer vos travaux.

Le Service de l'urbanisme est situé à l'Hôtel de Ville au 50, rue Ste-Thérèse. Vous pouvez nous joindre du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 13h00 au numéro 450-632-1050 poste 4

MERCI À TOUS NOS USAGERS DU « CENTRE SPORTIF DE DELSON »

Nous vous donnons rendez-vous vers la fin du mois d'août pour la reprise de nos activités glace ainsi que le retour en septembre du Palais du patin à roulettes et de notre programmation automnale en loisirs. Bon été à tous et au plaisir de vous compter parmi nous à la prochaine saison !

DATES À RETENIR :

Vendredi 6 juin : Tournoi de golf annuel
au Club de Golf International 2000 de Lacolle

Samedi 24 mai : Soirée des bénévoles au Centre Sportif de Delson

Veuillez noter que, depuis le 26 avril 2008, des frais sont exigés pour l'émission de certificats de vie et de résidence, d'assermentation ainsi que pour l'obtention de copies certifiées conformes d'un document. Pour les copies certifiées conformes d'un document, vous devez apporter l'original du document et nous ferons les photocopies. Ces services sont offerts exclusivement aux résidents de Delson. Les frais exigés pour ces services sont de 5\$ et sont payables comptant seulement.

Fermeture de nos bureaux le mardi 24 juin et le lundi 30 juin



LE PROGRAMME D'INSPECTION ANNUEL DES BORNES D'INCENDIE ET RINÇAGE SE POURSUIVRA JUSQU'AU 23 MAI

La Ville de Delson a entrepris, le 14 avril, son programme annuel d'inspection et d'analyse des bornes d'incendie et des vannes de conduites maîtresses qui se poursuivra jusqu'au 23 mai prochain.

Ces opérations, qui s'effectuent le jour, sont requises afin d'en assurer le bon fonctionnement.

L'opération de ces équipements peut provoquer une baisse temporaire de débit et de pression d'eau ou donner une certaine coloration rougeâtre à l'eau. Cette eau colorée est due à l'enlèvement des particules de rouille dans la conduite et ne présente **aucun danger pour la santé**.

Durant cette période, il est recommandé de vérifier la couleur de l'eau avant d'utiliser la lessiveuse. **Si l'eau est colorée, veuillez ouvrir votre robinet d'eau, de préférence celui du bain, afin de vidanger votre tuyauterie.**

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec la Ville de Delson :

Services techniques et travaux publics
Téléphone : (450) 632-1050, poste 3200

SITE PERMANENT DE DÉPÔT DE DÉCHETS SECS

GARAGE MUNICIPAL - 142, RUE FLEMING (dans le parc industriel)

Le service est offert à la population durant les heures normales d'ouverture des bureaux administratifs, sauf durant les congés fériés, ainsi que les samedis pour la période estivale.

HORAIRE

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 11 h 30
13 h 00 à 16 h 00

Le vendredi : 8 h 30 à 11 h 30

Le samedi : Du 10 mai jusqu'au 11 octobre, de 8 h à 12 h

PRIX

10 \$ pour un volume de déchets secs égal ou inférieur à 1 mètre cube soit l'équivalent environ du contenu d'un coffre de voiture

15 \$ pour un volume de déchets secs supérieur à 1 mètre cube mais égal ou inférieur à 3 mètres cubes soit l'équivalent d'une remorque

20 \$ pour un volume de déchets secs supérieur à 3 mètres cubes soit l'équivalent du contenu d'une boîte de camionnette ou d'une fourgonnette

Tous les utilisateurs de ce service devront présenter une preuve de résidence dans la Ville de Delson.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS – Bois, portes, fenêtres, etc. - Carton-plâtre – Bardeaux d'asphalte – Dormants – Asphalte – Béton – Arbres et branches* – Métaux* - Pneus* – Batteries d'autos* – Bonbonnes de gaz* - Petites quantités de terre*
* service gratuit

MATÉRIAUX REFUSÉS – Contenu de tout véhicule de plus de 3/4 de tonne – Ordures ménagères – Déchets secs ramassés par la collecte des déchets domestiques tels que réfrigérateur, cuisinière, téléviseur, meuble, tapis, etc. – Déchets secs provenant des entrepreneurs en construction ou en rénovation

JOURNÉES GRATUITES POUR 2008 :

les samedis 5 juillet et 11 octobre, de 8h00 à 12h00

SITE PERMANENT DE DÉPÔT DE PEINTURE

Produits acceptés, et ce, sans frais :

Peintures latex et alkyde – Peintures à métaux – Peintures aluminium – teintures – vernis – Epoxy – Laques – Protecteurs à bois et maçonnerie

DÉPÔT DES GROS CARTONS

Tous les citoyens peuvent se débarrasser, de façon écologique, des gros cartons ne pouvant être placés dans le bac de recyclage en les déposant dans un conteneur de récupération situé au garage municipal, aux heures d'ouverture du site de dépôt de matériaux secs.



RAPPEL RAPPEL COLLECTE DES BRANCHES

La Ville de Delson a fait l'acquisition, au cours du mois d'avril, d'une déchiqueteuse de branches afin d'offrir à ses citoyens le service de collecte de branches.

JOURS DE COLLECTE...

À tous les premiers mercredi, jeudi et vendredi de chaque mois, et ce, de mai à novembre inclusivement, le service des travaux publics procédera à la collecte des branches, sur demande.

FONCTIONNEMENT ...

Les branches devront être placées en bordure de rue, non pêle-mêle afin de faciliter la collecte. L'extrémité coupée devra être dirigée vers la rue. Les troncs d'arbres d'un diamètre d'au plus 150 mm (6 pouces) seront également acceptés.

Pour se prévaloir de ce service, les citoyens devront communiquer leurs nom et adresse au Service des travaux publics, soit par téléphone au 450.632.1050, poste 3200 ou par courriel à travauxpublics@ville.delson.qc.ca, au plus tard à 16h00 précédant le premier jour de la collecte du mois (exemple : avant 16h00 le mardi 3 juin pour la collecte des 4, 5 et 6 juin).

Les retardataires devront patienter jusqu'à la prochaine collecte prévue le mois suivant ou pourront disposer eux-mêmes de leurs branches au garage municipal, 142 rue Fleming, durant les heures d'ouverture de la déchetterie.



DÉFÉCATIONS DE CHIENS ET CHATS

Selon l'article 10f) du règlement n° 1006-99 relatif aux chiens et autres animaux, l'omission, par le gardien, de nettoyer immédiatement une place publique, une voie publique ou une propriété privée, d'enlever et de disposer de manière hygiénique des excréments de l'animal de compagnie dont il a la garde, cette disposition ne s'appliquant pas au chien-guide, constitue une nuisance.

En tout temps, les propriétaires d'animaux doivent avoir des sacs afin de ramasser les excréments et d'en disposer de façon sanitaire.

Infractions

1^{re} infraction : amende minimale de 50 \$;

2^e infraction : amende minimale de 100 \$;

Autre infraction au cours des 12 mois subséquents : amende minimale de 200 \$.

Veillez noter que si l'infraction est continue, cette continuité constitue jour par jour une infraction séparée.



DÉPÔT DES CONTENANTS À ORDURES ET RECYCLAGE EN BORDURE DE RUE

Pour un environnement agréable, nous vous prions de respecter l'heure de dépôt des contenants en bordure de la voie publique. Ce n'est qu'à partir de 18 h la veille du jour de l'enlèvement qu'il est permis de déposer les contenants à déchets et à recyclage en bordure de la voie publique. Par la suite, tous les contenants doivent être retirés le jour même de la collecte. C'est tellement plus agréable pour tous !

ARROSAGE ET UTILISATION DE L'EAU POTABLE À L'EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

Depuis le 1^{er} mai, et ce jusqu'au 15 septembre, les restrictions d'arrosage sont effectives.

AUTORISATION SANS PERMIS

Pour les immeubles dont le numéro civique est un nombre PAIR, l'utilisation de l'eau à l'extérieur du bâtiment doit s'effectuer, entre 20h et minuit, les jours de calendrier PAIRS et pour les immeubles dont le numéro civique est un nombre IMPAIR, cette utilisation doit s'effectuer aux mêmes heures, mais aux jours de calendrier IMPAIRS.

Pour les propriétés munies d'un système d'arrosage automatique, l'arrosage automatique, l'arrosage de la pelouse et autres végétaux est permis aux heures et aux jours précités.

Il vous est donc possible :

- D'arroser vos pelouses et végétaux;
- De remplir partiellement la piscine, pour combler la perte d'eau occasionnée par la baignade, l'évaporation ou autre;

Mais aux heures et journées où cela est permis exclusivement.

Quant au lavage des voitures et de l'extérieur des bâtiments, les mêmes règles sont applicables. Il est toutefois également possible d'y procéder les samedis et dimanches, entre 9h et 17h.

AUTORISATION AVEC PERMIS SEULEMENT

Un permis peut être accordé dans les cas suivants :

Installation d'une nouvelle pelouse ou pour le nettoyage suite à une nouvelle construction.

LES PRODUITS D'ENTRETIEN DE PISCINE

Au cours de la saison chaude, vous utiliserez en grand nombre les piscines privées et les spas. Saviez-vous que les produits d'entretien peuvent être dangereux ? Ils sont constitués de produits à base de chlore. Ces produits chimiques peuvent réagir et provoquer un phénomène de combustion spontanée s'ils entrent en contact avec des matières organiques comme les pluies acides, la sueur, etc. Ils peuvent aussi interagir avec d'autres produits comme l'essence, l'huile à moteur, la térébenthine, l'acétylène et autres. Soyez donc prudents lors de l'entreposage de ces produits. Entrez-les à l'extérieur de votre habitation, dans un endroit sec et bien aéré.

L'ENTREPOSAGE ET LE STATIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE RÉCRÉATION

Avec l'arrivée prochaine du soleil, le service de l'urbanisme désire rappeler la réglementation s'appliquant à l'entreposage et au stationnement des équipements tels que bateaux et véhicules récréatifs.

Ces équipements sont autorisés entre le 15 mai et le 15 octobre d'une même année et sont notamment assujettis aux conditions suivantes :

a) doit se faire dans l'aire de stationnement, dans son allée d'accès, dans les cours latérales ou arrière ou dans un garage. Un équipement de récréation peut empiéter sur la profondeur de la marge avant, jusqu'à 2,6 m du trottoir, de la bordure de rue ou de la bordure du pavage s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure de rue. Toutefois, en aucun temps l'entreposage de tels équipements peut empiéter dans l'emprise municipale.

b) L'entreposage ne doit également pas empiéter dans le nombre minimal de cases de stationnement prescrit et ne pas nuire au bon fonctionnement des activités résidentielles.

c) À l'issue de la période d'autorisation, tout équipement de récréation devra être entreposé dans la cour arrière ou dans un garage.

Pour des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450.632.1050, poste 3300.

UTILISATION DU BARBECUE!

Dans les prochaines semaines, nous serons en plein cœur des vacances d'été. Plusieurs en profiteront pour s'amuser et passer un peu de temps en famille et entre amis tout en se préparant une bonne grillade sur le barbecue.

Voici donc quelques mesures de précaution :

- Installez votre BBQ à au moins 60 cm des portes et des fenêtres. Il ne doit jamais obstruer une sortie;
- Placez votre BBQ au charbon de bois sur une surface incombustible;
- Utilisez toujours votre BBQ à l'extérieur;
- Allumez toujours votre BBQ avec le couvercle ouvert;
- Éteignez votre BBQ en fermant le robinet de la bouteille en premier afin de purger les conduites de gaz;
- Vérifiez, avec une solution d'eau savonneuse, que l'installation ne comporte aucune fuite;
- Nettoyez la tuyauterie à l'aide d'une brosse métallique appropriée;
- Entrez-les toujours vos bouteilles de propane à l'extérieur, même si elles sont vidées de leur contenu. Il s'agit d'une mesure de précaution car il pourrait être dangereux d'entreposer de tels contenants à l'intérieur, tant pour les occupants que pour les pompiers lors d'une intervention en cas d'incendie.

Source : Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal



CHAQUE ANNÉE, DE NOMBREUX ENFANTS SE NOIENT DANS DES PISCINES RÉSIDENNELLES ET DES PETITES PISCINES POUR ENFANTS.

Les enfants sont en danger parce que :

Ils aiment jouer dans l'eau.

Ils se déplacent vite.

Ils peuvent se noyer dans seulement quelques centimètres (un pouce) d'eau.

Pourquoi tant de noyades?

1. Parfois la piscine n'est pas clôturée complètement.
2. Parfois la porte de la clôture n'est pas bien fermée ou n'est pas fermée à clé.
3. Parfois un jeune enfant entre dans l'espace autour de la piscine, en sortant par une porte fenêtre, ou une porte du garage qui donne sur la cour.



CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Adressez-vous au service de l'urbanisme de la ville pour savoir quels règlements il faut suivre pour installer une clôture autour de votre piscine.
- Construisez une clôture et une porte qui empêcheront les enfants d'entrer dans votre piscine.
- Fermez toujours la porte de la clôture à clé.
- Un adulte doit TOUJOURS être présent lorsque des enfants se baignent ou sont près d'une piscine.
- Les enfants de moins de 3 ans et ceux qui ne peuvent pas nager doivent porter un gilet de sauvetage ou un VFI (vêtement de flottaison individuel).
- Assurez-vous que votre équipement de sauvetage et votre trousse de premiers soins sont près de la piscine.
- Ayez une liste de numéros de téléphone d'urgence à côté du téléphone le plus près de la piscine.
- Assurez-vous que les jouets, les meubles de jardin et les outils ne sont pas à côté de la clôture de la piscine. Les enfants peuvent grimper sur ces objets pour entrer dans la piscine.

À la une !

LE 16 JUILLET 2008, LE CIT ROUSSILLON ACCROÎTRA SON SERVICE

Pour un même budget, sans augmentation des tarifs aux usagers, le CIT Roussillon a annoncé d'importantes améliorations de ses services. En effet, des départs aux 10 minutes et moins sont prévus pour le centre-ville de Montréal, à partir de l'auto-parc Georges-Gagné, aux heures de pointe. Une meilleure couverture intermunicipale est aussi au programme. Ainsi, un résident de Delson pourra se rendre dans un commerce d'une ville voisine et revenir à la maison 2 heures plus tard. Sans compter qu'il y aura des liens accrus pour accéder aux gares du train de banlieue, un service d'autobus le dimanche, des autocars de 60 places ainsi qu'un service d'autobus pour assurer des transports express vers le centre-ville aux personnes qui montent à bord devant leur résidence.

Dans un souci environnemental, la Ville de Delson a fait l'acquisition d'un véhicule hybride pour son Service des travaux publics. Ce véhicule, identifié d'ici peu aux couleurs de la Ville, servira à assurer tous les déplacements du contremaître.



M. Guy Sylvain, chargé de projet en transport adapté chez Société Gestrans, filiale de Dessau, a remporté un prix Guy-Chartrand dans la catégorie « Développement et amélioration du transport collectif », le 11 février dernier, lors du déjeuner-bénéfice de Transport 2000 qui se tenait à Montréal.

Monsieur Sylvain s'est démarqué grâce à son implication dans toutes les causes visant le développement et l'amélioration des transports collectifs et ce, non seulement en Montérégie, mais dans l'ensemble du Québec. Il agit comme conseiller privilégié auprès d'organismes et d'instances gouvernementales pour plusieurs régions du Québec dans les domaines du transport adapté, transport collectif urbain, transport collectif en milieu rural et régional.

Le prix Guy-Chartrand est remis dans trois catégories : action et mobilisation des usagers, développement et amélioration des transports collectifs et personnalité marquante dans le domaine du transport collectif.

Transport 2000 est une association vouée à la défense des usagers du transport en commun et à la promotion de moyens de transport efficaces et durables. Sa mission est de contribuer à l'instauration et à la mise en oeuvre d'une politique de transport durable pour le Québec.

Société Gestrans est une entreprise spécialisée en gestion et exploitation du transport collectif et adapté. Nous transmettons nos plus sincères félicitations à M. Sylvain !!



Dans l'ordre habituel : M. Serge Duplessis, vice-président opérations de Dessau, Mme Louise Boucher, directrice générale de Société Gestrans, M. Guy Sylvain de Société Gestrans, M. Normand Houle, président du CIT CRC et M. Jacques Deslauriers, directeur général adjoint opérations de Société Gestrans.

UN FRANC SUCCÈS POUR NOTRE REVUE SUR GLACE 2008

Une magnifique saison vient de se terminer. Celle-ci s'est clôturée avec un spectacle haut en couleur. Les 12 et 13 avril derniers, nos patineurs étaient heureux de démontrer leurs savoir faire devant parents et amis étant venu les encourager. En effet, près de 700 spectateurs ont acclamés nos jeunes athlètes, de 3 à 19 ans.

Le comité du C.P.A. Delson tient à remercier tout spécialement les bénévoles qui se sont impliqués, de près ou de loin, dans la réalisation de ce spectacle. Sans votre aide, ce beau projet n'aurait pu être réalisé. Des remerciements s'imposent également à vous, parents et amis, qui avez pris le temps de venir encourager vos jeunes tout au long de cette belle expérience. Un gros merci à tous nos commanditaires qui ont à coeur la réussite de nos jeunes!

Au plaisir de vous revoir parmi nous la saison prochaine !

DATES À RETENIR

Assemblée générale annuelle :

Mardi 3 juin à 19h30

Endroit : Centre sportif de Delson

Inscriptions pour la prochaine saison :

Mercredi 20 août de 18h00 à 20h30

Mercredi 27 août de 18h00 à 20h30

Endroit : Centre sportif de Delson



Babillard communautaire

ORGANISEZ UNE FÊTE DANS VOTRE VOISINAGE AVEC LA FÊTE DES VOISINS SAMEDI 7 JUIN 2008

4 ÉTAPES POUR RÉUSSIR VOTRE FÊTE !!!!!

Parlez-en à vos voisins

Préparez la Fête avec eux, partagez vos idées, répartissez les tâches.....Les liens se tissent déjà !!

Inscrivez votre fête sur le site web

Vous serez alors inscrit au tirage, en plus d'accéder à une foule de trucs et conseils. Vous pourrez même échanger avec d'autres organisateurs.

Procurez-vous des affiches et des cartes d'invitation

Auprès de la municipalité de Delson en communiquant avec le service des communications.

Lancez les invitations

Distribuez vos cartes, annoncez la Fête dans un espace commun, osez frapper aux portes.



MATIÈRES RÉSIDUELLES : LA MRC S'OCCUPE DE VOUS!

Dans le cadre de son mandat de gestion des matières résiduelles, la MRC de Roussillon s'occupe maintenant des plaintes qui ont trait aux poubelles et au recyclage.

Jusqu'au mois dernier, ce sont les travaux publics de chacune des municipalités qui étaient responsables de répondre aux demandes des citoyens pour tout ce qui touchait les bacs de recyclage, les poubelles et leurs collectes. Désormais, la MRC prend en charge ce service direct à la population.

Les citoyens des 11 municipalités du territoire de Roussillon qui ont une plainte à formuler, une question à poser ou une suggestion à faire relativement aux collectes des matières résiduelles, et uniquement sur ce service, doivent donc rejoindre directement l'inspecteur et agent technique à la MRC, au 514 928-5227.



Le printemps tirant à sa fin, la Maison des jeunes Sympholie de Delson travaille actuellement à l'élaboration du plan d'activités pour la saison estivale. Plusieurs sorties ayant connu beaucoup de succès lors des étés précédents, telles que sortie à La Ronde, aux glissades d'eau, trois jours et deux nuits de camping sauvage, sortie à la plage ainsi que plusieurs autres activités internes et externes auront lieu une fois encore cet été, au grand plaisir des membres de Sympholie. Quelques espaces restent toujours à combler en ce qui a trait à notre planification saisonnière. Par conséquent, nous invitons les jeunes de Delson à venir nous faire part de leurs suggestions d'activités et de sorties ou encore de leurs idées de projets que nous pourrions réaliser à cette période de l'année.

De plus, les ateliers de cuisine « "Santé" moi ça! » se poursuivront tout au long de l'été. Ces ateliers consistent à apprendre aux jeunes de 12 à 17 ans les rudiments de la planification et de la préparation de repas santé et équilibrés, par le biais de soupers simples et abordables, le tout basé sur le guide alimentaire Canadien. L'activité permet aussi à des jeunes de manger des repas nutritifs tout en apprenant à s'alimenter sainement. Les repas leur sont offerts gratuitement, à la seule condition de collaborer à la préparation du repas. Les ateliers de cuisine « "Santé" moi ça! » sont offerts à tous les samedis. Vous devez vous inscrire rapidement car les places sont limitées.

En terminant, la Maison des jeunes Sympholie de Delson tient à informer ses membres ainsi que les citoyens de la ville qu'elle sera fermée mardi le 24 juin prochain, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, ainsi que le mardi 1er juillet, pour la fête du Canada. Veuillez noter que l'horaire quotidien de la Maison des jeunes sera modifié pour la saison estivale. Nous vous invitons à consulter le journal local qui publiera le nouvel horaire. Bon été à tous!

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à communiquer avec les membres de l'équipe au 450-638-6862. Il nous fera un immense plaisir de répondre à vos questions.



Maison des Jeunes

Sympholie
Delson

CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2008 APHRSO

100, rue Ste-Marie, La Prairie (Québec) J5R 1E8 - 450.659.6519

Le camp de jour c'est...

- Une bande de joyeux lurons qui aiment avoir du plaisir, rire et s'amuser en bonne compagnie ;
- Du personnel d'animation dynamique et créatif ayant des idées plein la tête ;
- Des activités diversifiées et captivantes accompagnées de sorties à la fois distrayantes et enrichissantes.

Alors, si tu désires profiter de ton été au maximum, c'est à l'APHRSO que ça se passe !

À qui s'adresse le camp d'été ?

À nos membres âgés entre 5 et 21 ans fréquentant le milieu scolaire

Dates : du 23 juin au 15 août 2008

Il y aura relâche le 24 juin et le 1^{er} juillet 2008.

Fréquence : Du lundi au vendredi de 9h30 à 15h30

Coût : 40,00\$/semaine

Matériel requis pour le camp de jour

Chacun des participants devra obligatoirement avoir en sa possession, et en tout temps, le matériel suivant :

- Maillot de bain ;
- Serviette de plage ;
- Crème solaire ;
- Vêtement de rechange ;
- Boîte à lunch contenant un repas froid, des collations et une bouteille d'eau, accompagnés d'un « Ice Pack » ;
- Casquette ou chapeau ;
- Médication avec posologie et nécessaires d'hygiène, au besoin.

Le tout doit être bien identifié



LA CLÉ DES MOTS

200c, St-Pierre bureau 103, St-Constant, Qc, J5A 2G9

Tél : 450-635-1411

Le centre La Clé des Mots, est le seul organisme d'alphabétisation à but non lucratif et de charité de la région. Il offre une formation destinée à aider l'individu tant sur le plan social qu'académique.

Nos services :

La Clé des Mots offre des ateliers gratuits donnés par des formateurs qualifiés.

Le jour ou le soir, maximum 8 personnes par groupe.

Respectant le rythme de chacun, dans un environnement agréable.

*Frais d'inscription 10\$

Nos ateliers :

- Français et mathématiques de base
- Alpha-scrapping
- Conversation française

Selon la demande nous offrons d'autres ateliers :

- Initiation à l'ordinateur, internet et traitement de texte
 - Conversation anglaise
- * Certains frais s'appliquent

Nous opérons un centre de livres usagés. Nous utilisons cette ressource dans un contexte de promotion de la lecture, d'autofinancement et de visibilité pour notre organisme.

Horaire de la semaine : Lundi de 9h00 - 16h00

Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h00 - 17h00

Vendredi de 9h00 - 16h00

La Clé des Mots fermera ses portes pour la période estivale. Elle reprendra ses activités et cours au début de septembre.

Visitez notre page web www.lacledesmots.ca

Grande vente annuelle les 6 et 7 juin de 9 H à 16 H 3\$/ le sac d'épicerie
Au 200c, St-Pierre, bureau 103, St-Constant, Qc, J5A 2G9, tél : 450-635-1411
source : Estelle Paquin - Tél : 450-635-1411

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus d'information

Babillard Communautaire

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE..... DES MILLIERS DE PARENTS SOULAGÉS !

Une nouvelle liste d'attente centralisée pour l'inscription des tout-petits dans un Centre de la Petite Enfance dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent est maintenant instaurée.

Dorénavant, les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans un CPE ne le feront qu'à un seul endroit, ce qui permettra enfin au Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie, d'évaluer les besoins et de planifier adéquatement les ressources pour la région. Cette nouvelle procédure simplifiera de beaucoup la démarche des parents et réduira sensiblement l'attente.

Bila

**BESOIN
D'AIDE?
APPELEZ-NOUS!**
1.866.490.BILA (2452)

**JE M'INSCRIS
DÈS MAINTENANT**

**BUREAU D'INSCRIPTION
SUR LA LISTE D'ATTENTE
CENTRALISÉE**

Nouveau en
Montérégie

C'ÉTAIT UNE PREMIÈRE.... MAIS PAS LA DERNIÈRE...

Les membres de la société d'horticulture et d'écologie de Delson étaient très heureux d'accueillir M. Réjean D. Millette, conférencier, lors d'une rencontre qui s'est tenue en mars dernier et à laquelle plus de cinquante personnes ont participé.

M. Millette, excellent communicateur et motivateur, a su partager ses connaissances horticoles avec nos participants et transmettre sa grande passion pour le jardinage.

Une date à retenir : le 7 avril 2009, alors qu'il y aura une conférence animée par **Albert Mondor**, concepteur de nombreux jardins publics et privés et lauréat de plusieurs distinctions. (À surveiller les informations dans une prochaine édition)

D'autres réalisations verront le jour sous peu, nous vous en informerons.



De gauche à droite : Suzanne Séguin-Gionet, coordonnatrice aux loisirs, Michel Vinet, RÉJEAN D. MILLETTE, conférencier, Sylvie Lapierre, Gilles Charrette, Florence Lapierre, Johanne Brunet, René Brochu et Lorraine St.James Lapalme, conseillère.

Patinage Artistique
ASSOCIATION RÉGIONALE RIVE-SUD

Lauréats 2007

Club de l'année!

Le C.P.A. Delson a été consacré Club de l'année lors de la soirée des Lauréats région Rive-Sud qui se tenait le 29 mars dernier au Fort St-Jean.

Ce Lauréat est attribué en tenant compte de la disponibilité, de la créativité à promouvoir le patinage artistique et l'implication des membres du Club.

C'est avec fierté que nous avons reçu cette mention d'honneur qui nous encourage à poursuivre notre implication auprès des jeunes.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'obtention de cette honneur.

NOUVELLES DU CLSC

Soyez avisés que, depuis le 5 mai 2008, les heures d'ouverture pour le centre de prélèvements seront dorénavant de 6 h 30 à 9 h.



CAMP DE JOUR DE DELSON INSCRIPTION

COÛT POUR 8 SEMAINES (sorties en sus) :

200\$/1^{er} enfant, 170\$/2^e enfant & 140\$/3^e enfant

COÛT À LA SEMAINE (max.3 sem. & sorties en sus) : 35\$/par enfant

Frais additionnels de 50% pour les non-résidents

SERVICE DE GARDE (en sus) : De 6H30 à 9H et/ou de 15H à 18H

COÛT POUR 8 SEMAINES: 100\$ a.m. ou p.m. 200\$ a.m. & p.m.

COÛT À LA SEMAINE (max.3 sem.) :35\$/par enfant

AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, AU CENTRE SPORTIF DE DELSON VOUS DEVREZ AVOIR EN MAIN :

Preuve de résidence et carte d'assurance-maladie

Fiche d'inscription et renseignements généraux
au www.ville.delson.qc.ca

Pour information, 450-632-1050 #3100

Faites vites, des places sont disponibles !



PARCS ET ESPACES VERTS

Faites la visite ou la découverte des parcs et des espaces verts qui sont aménagés pour les jeunes et les moins jeunes et profitez-en pour vous détendre ou pour vous amuser dans les modules de jeux, les aires de repos et les plateaux sportifs.

PARCS	LOCALISATION	Aire de repos	Baseball	Basketball	Chalet	Jeux d'eau	MDJ Symphonie	Modules de jeux	Pétanque	Skate-park	Soccer
CÔTÉ SUD DE DELSON											
Arthur-Trudeau	11, 6e Avenue			X		X	X			X	X
Fernand-Lapalme	2, rue des Érables							X			
Hector-Soucy	110, rue St-Cyr							X			
Lachlan-Wallace-McArthur	200, rue des Cheminots										
Philippe-Jean	55, rue des Cheminots							X			
Victori-Miron	59, rue Ste-Thérèse							X			
Wilfrid-Boardman	59, rue Boardman				X			X	X		X
CÔTÉ NORD DE DELSON											
Soucy	51, rue Soucy							X			
Victorienne	50, rue Victorienne							X			
Émile-Morin	175, Montée des Bouleaux	X									
De la Tortue	160, rue Principale Nord	X	X	X	X	X		X			
Lussier	19, rue Lussier	X									
St-Aubin	Près du fleuve	X									

AVIS OUVERTURE DE SAISON TERRAIN DE BALLE

À moins d'avis contraire, le terrain de balle situé au parc de La Tortue sera prêt pour l'ouverture saisonnière à la fin du mois de mai 2008. Pour réservation, veuillez communiquer avec le service des loisirs au 450-632-1050 poste 3100.

Sécurité publique

Le petit guide de

Génivélo

Génivélo te remercie de ta participation et te rappelle l'importance d'observer en tout temps les règles de sécurité à vélo.

Québec

Les règles de circulation

Le jeu des vrais ou faux de Karine

Karine aime bien jouer des tours. Elle a écrit un texte sur la sécurité à vélo. Elle y a ajouté quelques affirmations fausses... Indique si les phrases suivantes contiennent une affirmation vraie ou fautive!

- Dans un sens unique, je peux circuler du côté droit ou du côté gauche de la rue. V F
- Au coin d'une rue, s'il y a un panneau d'arrêt, je dois ralentir pour voir si aucune auto s'en vient. V F
- Avant de ralentir ou de tourner, je dois toujours signaler mes intentions en faisant un signe avec le bras. V F
- Je dois toujours laisser le trottoir aux piétons. V F
- Je n'utilise pas mon baladeur (walkman) en vélo, car je n'entendrais pas les autos. V F
- L'autoroute est un bon endroit pour se balader à vélo. V F



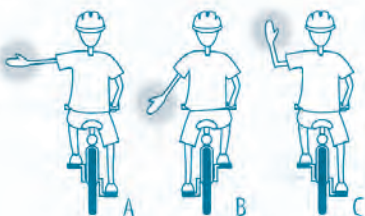
Le code gestuel

Le parcours de Guillaume

Indique les bons signes!

Tous les matins, Guillaume se rend à l'école à vélo. Découvre quels signes il fait avec les bras.

1. À l'arrêt
2. À l'intersection avant de tourner à droite
3. À l'intersection avant de tourner à gauche



Constat d'infraction

Ceci n'est pas une contravention mais ATTENTION...

District judiciaire		N° de dossier ou greffe		Poursuivant: Directeur des poursuites judiciaires et pénales, 1200, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 4X4	
Défendeur	1- M.	2- Mme	3- M. ou Mme	4- No. de permis	5- No. de permis
	Prov./État	Code postal	Inhabitant	Non résident	Mineur (moins de 18 ans)
Confirmation d'identité (Voir verso)		Immatriculation		Temporaire	Échéance
Véhicule		Marque	Modèle	Année	Essieux déclarés
Titre		Masse nette déclarée (kg)		Code véhicule	
Codification		Code défendeur		Code véhicule	
Vitesse constatée par:		1-Radar		2-Véhicule	
3-Air		Vitesse constatée (km/h)		de	
de		de		dimension	

INFRACTION A CONDUIT UN VÉHICULE ROUTIER EN FAISANT USAGE D'UN APPAREIL TENU EN MAIN MUNI D'UNE FONCTION TÉLÉPHONIQUE

Nouvelle mesure

Depuis le 1^{er} avril 2008, il est interdit pour un conducteur d'utiliser pendant qu'il conduit tout appareil ayant une fonction téléphonique et tenu en main, par exemple un téléphone cellulaire ou un terminal mobile de poche (BlackBerry).

Le seul fait de tenir en main un tel appareil tout en conduisant, peu importe l'utilisation qui en est faite, **constitue une infraction.**

Pour l'utiliser en toute sécurité, vous devez vous immobiliser dans un endroit où le stationnement est autorisé.

Rappelons que, sauf en cas d'urgence, nul ne peut s'immobiliser sur l'accotement ou dans une voie d'entrée ou de sortie d'une autoroute.

Pénalités

Aujourd'hui, vous recevez un avertissement au lieu d'un constat d'infraction. **Toutefois, à compter du 1^{er} juillet 2008**, cette infraction vous vaudra un constat d'infraction. Vous serez alors passible des sanctions suivantes:

- Une amende 80\$, plus des frais judiciaires de 25\$ et une contribution¹ de 10\$;
- 3 points d'inaptitude.

«Mains libres»

L'utilisation d'un téléphone cellulaire ou autre appareil comportant un dispositif «mains libres» est permise.

Cependant, le seul fait de tenir une conversation téléphonique constitue une source de distraction qui détourne l'attention du conducteur de la conduite du véhicule. Aussi, l'utilisation d'un appareil avec dispositif «mains libres» est déconseillée, car elle représente un risque, même si vous ne le manipulez pas.

Pour plus d'information, visitez notre site Web au www.saaq.gouv.qc.ca.

1. La contribution est un montant affecté à l'aide aux victimes d'actes criminels dans la mesure prévue à l'article 8.1 du Code de procédure pénale.



Notre bibliothèque municipale

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Vous êtes à la recherche d'information, de culture, de détente, d'évasion ou de rêve et ce, à peu de frais. Alors, venez nous rencontrer à la bibliothèque municipale. Plus d'une trentaine de bénévoles se répartissent les heures d'ouverture avec un souci constant de bien vous servir.

Vous pourrez choisir parmi plus de 20 000 titres et un bon choix de revues. Quelques titres en anglais sont également disponibles. De plus, la bibliothèque municipale de Delson est affiliée au Centre de service aux bibliothèques publiques de la Montérégie (C.R.S.B.P.) ce qui permet aux usagers d'emprunter des documents dans un réseau d'environ 80 bibliothèques.

Située au cœur de la Ville de Delson, la bibliothèque vous ouvre ses portes les mardis, mercredis et jeudis, de 13h00 à 16h00 et de 18h 30 à 20h30 de même que les samedis entre 11h00 et 16h00.

L'accès public à Internet est également accessible sur réservation, et ce, tout à fait gratuitement. Des séances de formation sont également disponibles gratuitement sur les différents logiciels grâce au dévouement et au savoir de quelques bénévoles.

Depuis quelques années, le service a su évoluer et prendre les virages technologiques au bon moment pour rejoindre une grande partie de la population. Nous continuons d'ailleurs à axer notre intervention dans le sens d'une accessibilité accrue à toutes les ressources, dans des locaux dotés d'espaces adéquats favorisant davantage la recherche et la lecture.

HORAIRE ESTIVAL

Les mardis, mercredis et jeudis
de 13 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30

Soyez avisés que, pour la période estivale, les portes de la bibliothèque et du CACI Delson seront fermées les samedis de la Fête Nationale à la Fête du travail inclusivement. De plus, il y aura fermeture pour la période des vacances du 18 juillet au 11 août 2008. **Assurez-vous de faire provision de livres en conséquence de cette fermeture.**

AS-TU TON NIP ???

Saviez-vous qu'un usager qui a un NIP peut consulter son dossier de prêt à partir de Simb@ Recherche, placer des réservations et renouveler ses prêts à partir de son domicile ?

Saviez-vous qu'un usager qui a un NIP peut également profiter de plusieurs ressources électroniques, et ce, tout à fait gratuitement. N'attendez pas plus longtemps pour pouvoir profiter de ce service. Passez à la bibliothèque et demandez que l'on valide votre NIP.

CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE

Les bénévoles du Centre d'accès communautaire Internet (CACI Delson) vous informent que **les cours en informatique reprendront à l'automne**. Pour inscription, vous présenter au comptoir de prêts. Les places sont limitées.

Répertoire des numéros à consigner

N'oubliez pas de composer l'indicatif régional ! 450 !

Municipalité

Hôtel de ville
450.632.1050

Poste

Cabinet du maire	6
Direction générale	6
Communications	6
Ressources humaines	8
Greffé	7
Trésorerie	5
Taxation	
Évaluation	
Urbanisme	4
Bibliothèque	9
Garage municipal	2
Loisirs Aréna	1

Service des incendies 444-6063

Service de police 638-0911

URGENCE 9-1-1

(Incendies, police, ambulance)

Bureau de poste 632-4070

C.I.T. Roussillon 638-2031

Commission scolaire des

Grandes-Seigneuries 514 380-8899

Comm. scolaire Riverside 672-4010

C.L.S.C. Kateri 659-7661

Centre hospitalier

Anna-Laberge 699-2425

MRC Roussillon 638-1221

A.M.R. 638-9698

- Protection des animaux

Office municipal d'habitation

François Payette 632-2861

Club et associations de Delson

Ass. Âge d'or 635-1309

Ass. baseball mineur 635-0514

-terrains G. Roy 632-6399

Ass. hockey mineur 635-8707

Ass. ringuette Roussillon 638-1918

Ass. de soccer 632-9352

Club des Copains 638-2273

Club de marche dynamique 632-1968

Club de pétanque 632-2830

C.P.A. Delson 619-2566

M.D.J. Sympholie 638-6862

Paroisse catholique de Saint-Constant 635-1404

242, rue St-Pierre, St-Constant, J5A 2A4

Coordonnatrice

Johanne Hébert-Colpron

Curé Louis-Pierre Sédillot

Église anglicane paroisse St-David 638-0445

Révérénd George Lambert

La manne à Linge

Jeannine

632-2508

Dépannage alimentaire - Club des Copains

Yvon

Normand

632-1721

632-6676

Des ressources pour tous

Amitié Maternelle (514) 925-1808

Groupe Ressource en Allaitement

pour parents d'enfants de 0 à 2 ans

Pour information additionnelle,

Murielle Potvin (450) 635-3424

APHRSO 659-6519

Association personnes handicapées

de la Rive-Sud Ouest

100, rue Ste-Marie, La Prairie, J5R 1E8

Bénado inc. 632-1640

Organisme de justice alternative

67H, boul. Georges-Gagné, Delson, J5B2E5

Carrefour Jeunesse Emploi (514) 380-9992

Ressources emplois pour jeunes

399, rue Conrad-Pelletier, local 220, LaPrairie

Centre de Bénévolat de la Rive-Sud

659-9651

CBRS -point de service de Candiac

8, ch. St-François-Xavier, Candiac, J5R 1A2

Centre de femmes l'Éclaircie

444-3131

Lieu d'échange, d'informations

et d'action pour femmes

597, ch. St-Jean, La Prairie, J5R 2L2

C.I.J. Ad. 659-7761

Centre d'intervention Jeunesse Adulte

1410, boul. Taschereau, La Prairie, J5R 4E8

La clé des mots 635-1411

Organisme d'alphabétisation

200, rue St-Pierre, #103, St-Constant, J5A 2G9

L'Avant Garde 444-9661

Groupe d'entraide en santé mentale

462, rue St-Paul, La Prairie, J5R 2R5

La Maison Parent Enfant

Bassin de La Prairie 659-9188

Organisme communautaire au service de

l'enfance et de la famille

135, ch. Saint-Jean, La Prairie, J5R 2J9

Parents-secours

Delson/St-Constant 635-4714

Claudette Labre-Do, présidente

TARSO

444-2555

Transport adapté de la Rive-Sud Ouest

675, ch. St-Jean, La Prairie, J5R 2L2

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2008

Pour une 13e année consécutive, par l'intermédiaire du comité de la nouvelle Société d'Horticulture et d'Écologie de Delson (SHED), la ville de Delson invite tous ses citoyens et citoyennes à participer au concours Maisons Fleuries 2008.

Par ses critères et objectifs, ce concours se veut simple et ouvert à tous. Il s'adresse autant aux novices qu'aux experts, à tous ceux qui embellissent leur environnement extérieur, peu importe la taille de l'aménagement.

Les objectifs de ce concours sont de valoriser le travail et la créativité des jardiniers amateurs et de stimuler les participants à faire plus, en les encourageant à fleurir et à bien entretenir leur demeure. Des aménagements souvent tout simples suscitent l'intérêt des passants et incitent ceux-ci à améliorer leur environnement.

PRIX À GAGNER

Même s'il y a une évaluation faite par les juges, ce concours ne se veut pas une compétition entre participants. Afin d'accroître la compétition avec soi-même seulement, il y aura autant de méritas (LYS) donnés que de résultats obtenus. Ainsi le participant améliore son jardin fleuri par rapport à ce qu'il a et non en rapport avec ce que les autres possèdent. À l'exception d'un prix Coup de Coeur, TOUS les prix de participation seront donc donnés suite à des tirages.

CATÉGORIES

1- FAÇADE 2- COUR ARRIÈRE 3- BALCON FLEURI et/ou PATIO FLEURI
4- POTAGER

ÉVALUATION ET CRITÈRES

Entre les 9 et 11 juillet, les juges du comité, visiteront votre aménagement et vous remettront une évaluation sous forme de méritas qui s'appellent « LYS ». Ainsi vous mériterez un LYS d'OR, d'ARGENT, de BRONZE ou de CUIVRE.

L'attribution des mentions aux participants s'effectue sur la base des critères suivants: la créativité, la diversité et la bonne santé des plantes, l'ensemble du travail réalisé, l'entretien et la propreté et le respect de l'environnement.

REMISE DES PRIX

Tous les participants seront conviés à un « Café-Brioches » au Centre sportif de Delson, entre 10 h et 13 h, le dimanche 31 août 2008 (date à confirmer). En plus de la remise des prix, de la présentation visuelle des différents aménagements, il y aura échange de trucs et conseils. Des animateurs du camp de jour seront sur place pour s'occuper de vos enfants si nécessaire.

INSCRIPTION

Les citoyens peuvent participer à plusieurs catégories d'une année à l'autre et les participants peuvent recevoir plus d'un honneur par année.

Pour participer, il suffit de remplir la fiche ci-contre et la déposer ou la poster au plus tard le lundi 30 juin 2008 au :
SERVICE DES LOISIRS DE DELSON - CONCOURS MAISONS FLEURIES 2008
100, avenue de Delson, Delson (Qc) J5B 1S3

FICHE D'INSCRIPTION - MAISON FLEURIES - ÉDITION 2008

LES CATÉGORIES

- 1- MAISON « FAÇADE »
- 2- MAISON « COUR ARRIÈRE »
- 3- BALCON ET/OU PATIO FLEURI
- 4- POTAGER

*Tous les participants des années précédentes peuvent s'inscrire.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je désire m'inscrire dans la ou les catégories suivantes:

1 2 3 4

Notez que les photos prises dans le cadre de ce concours pourront être publiées



Voici les membres du comité Maisons Fleuries 2008
De gauche à droite : Johanne Brunet, juge, René Brochu, juge, Lorraine St-James Lapalme, conseillère, Gilles Charrette, juge, Nicole Renaud, juge, Sylvie Lapiere, photographe, Michel Vinet, juge, Suzanne Séguin Gionet, coordonnatrice des loisirs et Florence Lapiere, juge.



Réno Dépôt
de Candiac se joindra
à la Ville de Delson pour
remettre des prix aux gagnants
des méritants des
LYS D'OR ET LYS D'ARGENT.
Des prix seront remis par tirage au sort
parmi ces méritants.
Des prix de présences seront également
remis aux participants.